

Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval 2022-2025



Après plus d'une année de diagnostic et de rencontres avec les partenaires institutionnels et des acteurs de terrain du domaine éducatif, social et culturel, les élus de la communauté de communes et des 26 communes du territoire intercommunal ont construit le premier Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval avec l'accompagnement et le soutien du Département de Loire-Atlantique et de l'Etat-DRAC des Pays de la Loire.

LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE CHATEAUBRIANT-DERVAL

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval œuvre pour offrir aux habitants une culture accessible et de qualité ainsi que de nouveaux services pour un épanouissement plein et entier de la population à tous les âges de la vie. La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval entend ainsi développer une culture pour tous répondant aux besoins et contribuant à l'attractivité du territoire.

Avec les projets culturels de territoire, inscrits dans une démarche partenariale, le Département de Loire-Atlantique a pour objectif de favoriser le développement des services publics de la culture en Loire Atlantique. Il accompagne ainsi la Communauté de Communes dans la mise en place d'un projet culturel partagé et renforce l'efficacité des politiques publiques par une meilleure articulation avec les enjeux et spécificités de ce territoire.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire s'inscrit dans une politique de partenariat avec les collectivités territoriales et soutient le projet culturel de territoire de la Communauté de Communes qui favorise le développement de l'éducation artistique et culturelle et de la présence artistique sur le territoire.

Le premier Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval prévoit notamment :

- De diversifier les possibilités d'éducation artistique et culturelle afin d'arriver progressivement à un parcours complet permettant aux jeunes de s'initier à toutes les disciplines artistiques (arts plastiques, théâtre, danse, musique, patrimoine, arts numériques).

- D'intensifier la présence d'artistes sur son territoire, permettant à tous de faire l'expérience enrichissante d'une rencontre artistique, sensible et humaine, et en construisant une saison culturelle intercommunale fruit d'une synergie ancrée dans le territoire.

- De renforcer le service de lecture publique grâce à son réseau de bibliothèques et médiathèques Ces lieux, au plus près des habitants, devront devenir peu à peu, de véritables lieux culturels de proximité.

Le Projet Culturel s'articule autour de 5 axes.

AXE 1

LA STRUCTURATION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Objectifs :

Offrir un service public de proximité adapté aux besoins des différents publics.

Positionner les bibliothèques et médiathèques comme des lieux de rencontre, de formation et d'accès aux différentes formes d'expression artistique et comme des acteurs participant à la vie culturelle et locale et l'impulsant.

Développer la visibilité et l'attractivité des bibliothèques et médiathèques.

Actions prévues :

- 1 Déploiement du projet de lecture publique afin de relever les nouveaux défis de la lecture.
- 2 Développement du lien social et culture en recherchant de nouveaux publics (notamment ceux éloignés de la lecture et de la culture) notamment à travers une politique d'animation, d'accueil de groupe et de partenariat redéfinie.
- 3 Poursuite de la structuration du réseau des professionnels.
- 4 Poursuite des formations à destination des salariés et des bénévoles.
- 5 Mise en place d'une politique documentaire adaptée aux besoins des habitants.



AXE 2

LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE A L'ECHELLE DES 26 COMMUNES

Objectifs :

Construire une offre culturelle diversifiée (arts vivants, arts visuels, lecture publique, patrimoine...) et qualifiée permettant la construction de véritables parcours culturels et touchant les publics prioritaires (enfance, jeunesse, familles...).

Encourager l'animation culturelle du territoire notamment par un soutien aux structures associatives du territoire et la venue d'artistes extérieurs.

Actions prévues :

- 1 Le dimensionnement des parcours d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire.
- 2 Une structuration de l'éducation artistique et culturelle à plusieurs niveaux (sensibilisation, découverte, initiation, itinéraire...), une communication globale et le développement de liens avec la saison culturelle intercommunale.
- 3 Le développement du domaine des arts plastiques au travers des parcours d'Art.
- 4 La mise en place de parcours autour du patrimoine.

AXE 3

LA STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PROFESSIONNEL ET DES PRATIQUES AMATEURS

Objectifs :

Proposer une offre d'enseignement qualitative pour tous

Permettre aux pratiques amateurs de s'épanouir sur le territoire et à chacun de pouvoir pratiquer

Actions prévues :

- 1 La continuation d'une offre d'enseignement artistique spécialisé du conservatoire intercommunal de musique, danse et art dramatique.
- 2 La poursuite de l'accompagnement des activités du pôle musical intercommunal et du studio d'enregistrement intercommunal géré par l'Arcel.
- 3 La structuration d'une communication commune autour des pratiques professionnelles et amateurs.
- 4 L'intégration des pratiques amateurs dans le cadre de la saison culturelle.



AXE 4

UNE PROGRAMMATION DE TERRITOIRE

Objectifs :

La construction d'une saison culturelle intercommunale construite autour de thématiques et d'axes novateurs forts et devant permettre la rencontre au plus près des habitants avec les artistes et les acteurs culturels du territoire

Faire de cette saison de territoire un atout pour le développement et l'attractivité du territoire

Actions prévues :

- 1 Un comité de programmation avec les opérateurs culturels du territoire (CCCD, Ville de Châteaubriant, Département).
- 2 La construction d'une saison intercommunale nouvelle prenant appui sur les bassins de vie et une communication adaptée.
- 3 Le développement des moyens d'Education Artistique et Culturelle et d'accueil d'artistes en résidence.
- 4 Un partenariat à poursuivre avec le théâtre de verre et ses actions sur le territoire.
- 5 Un appel à projet associatif expérimental.
- 6 Le recrutement d'un(e) chargé(e) d'animation culturelle de territoire et de médiation.

AXE 5

UN PROJET DE DEVELOPPEMENT A PARTIR DU PATRIMOINE

Objectifs :

Continuer à persévérer, valoriser et transmettre le patrimoine local auprès des habitants, des jeunes générations et des touristes.

Actions prévues :

- 1 Une offre culturelle sur les sites patrimoniaux en lien avec une approche touristique.
- 2 Une réflexion sur une méthodologie du projet de développement du patrimoine.





Suivez l'actualité et l'agenda culturels du territoire sur les réseaux sociaux :



www.cc-chateaubriant-derval.fr

Contact : pole-culture@cc-chateaubriant-derval.fr